

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 26 janvier 2026
DÉLIBÉRATION n°2026-02

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 26 janvier 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 16 janvier 2026.

Point de l'ordre du jour :

3.1. Propositions de la commission des moyens du 16 janvier 2026

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu l'avis de la commission des moyens du 16 janvier 2026,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de la commission des moyens du 16 janvier 2026 (tarifs, subventions et don).

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des propositions de la commission des moyens du 16 janvier 2026, conformément aux avis et pièces joints à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

- tarifs du du diplôme conjoint de Master, porté par le CESR, en « Humanités numériques pour la critique des textes et des sources », Université de Tours/Università degli Studi di Padova :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 10
Quorum : 18	Votants : 21
Membres présents : 23	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 8	Votes exprimés : 21
Total des membres présents et représentés : 31	Majorité requise : 11
	Pour : 19
	Contre : 2

- ensemble des autres points de la commission des moyens :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 1
Quorum : 18	Votants : 30
Membres présents : 23	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 8	Votes exprimés : 30
Total des membres présents et représentés : 31	Majorité requise : 16
	Pour : 30
	Contre : 0

Pièces jointes :

- avis et pièces de la commission des moyens du 16 janvier 2026.

Fait à Tours,